



MOT DU MAIRE



RÈGLEMENT SUR LA QUALITÉ DE VIE

Sans avoir reçu énormément de questions sur la présence de chiens méchants ou dangereux, dans la municipalité, je crois utile de revenir sur la section IV « Animaux » du règlement sur la qualité de vie, en particulier sur l'article 15.7.

Celui-ci précise ce qui constitue une nuisance et mentionne clairement les races de chiens prohibées. Voici le texte de cet article:

1° méchant, dangereux, ayant la rage au dire d'un vétérinaire ou qui a déjà attaqué un animal ou un être humain;

2° race bull-terrier, staffordshire, american bull-terrier, american staffordshire ou chien hybride issu d'une race mentionnée (communément appelé pit-bull);

3° étant le gardien d'un chien qui attaque ou qui est entraîné à l'attaque sur commande ou par signal, un être humain ou un animal.

Ce règlement est entré en vigueur le 5 mai 2008 et n'a pas été modifié depuis. Actuellement, considérant les événements médiatisés des dernières semaines, le gouvernement du Québec a mis en place un comité de travail sur l'encadrement des chiens dangereux. Ce comité a notamment comme mandat, de présenter un portrait de la réglementation applicable au Québec en matière de chiens et de formuler des recommandations au gouvernement quant aux interventions à privilégier.

Pour l'instant, le règlement décrit précédemment est appliqué tel que rédigé.

Dans ce numéro :

Mot du maire	1-2
Panneaux d'interprétation	2
Du côté de la bibliothèque	3
Comité touristique	3
Permis de brûlage	4
Concours et petites annonces	4

ÉVÉNEMENTS

Pendant la Semaine des municipalités qui s'est terminée le samedi 4 juin, divers organismes et nouveaux entrepreneurs, sur invitation de la municipalité, ont eu l'occasion de présenter leurs activités à toute la population. De plus, 500 arbres furent distribués aux citoyennes et citoyens qui se sont déplacés à cette occasion. Pour joindre davantage l'utile à l'agréable, Monsieur Antoine Suzor-Fortier de la Coop de l'Arbre des Éboulements, a entretenu l'auditoire du rôle de la Réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix. Par ailleurs, les personnes présentes ont pu déguster le sirop de bouleau, produit unique au Québec et fabriqué dans Charlevoix, particulièrement aux Éboulements par la Coop de l'arbre. Merci aux participantes et participants, et aux organisateurs, soit à Mathieu Bilodeau, chargé de projet et responsable de l'urbanisme, à Danièle Tremblay, secrétaire-trésorière adjointe et à Linda Gauthier, directrice générale qui ont su préparer admirablement cette activité.

DÉFI PIERRE-LAVOIE

Je ne peux passer sous silence l'équipe coup de cœur du Grand défi Pierre Lavoie, composée de 6 cyclistes des Éboulements qui ont parcouru l'étape de 125 km entre La Baie et Baie Saint-Paul le 16 juin dernier. Ils ont obtenu ce prix de consolation, après avoir obtenu une 2^e place

dans la sélection de l'équipe coup de cœur pour cette 8^e édition du Grand défi. De plus, 4 membres de cette équipe ont réalisé l'étape appelée « La Boucle » qui s'est tenue le 18 juin à Saint-Jean-sur-Richelieu. Ces valeureux cyclistes ont affronté des pentes de plus de 18 %, dans une ascension de plus de 27 km, avant d'atteindre 895 mètres d'altitude pour ensuite subir une température de 4° C lors de la descente, après un départ à 26°C quelques heures auparavant.

Ce qui est encore plus mobilisant, c'est que ces cyclistes ont récolté des fonds qui seront versés directement à l'école Léonce Boivin pour la réalisation de projets éducatifs liés aux saines habitudes de vie, ainsi qu'à l'achat d'équipements sportifs et/ou pédaliers pour les élèves ayant un trouble d'hyperactivité.

En mai, cette équipe s'est jointe à toute l'école afin d'inciter les élèves à bouger quotidiennement pour cumuler des cubes d'énergie.

Bravo à Messieurs Christian Pouliot, Marcel Levaque, Robin Tremblay, Stéphane St-Martin, David Villeneuve et à David Bergeron, responsable de cette équipe. Des saines habitudes de vie préservent la qualité de vie pour l'avenir. Cette équipe est un bel exemple puisque l'âge de ses membres varie de 35 ans à plus de 60 ans.

BANCS DE RUE

L'an dernier, des bancs de rue furent positionnés à différents (suite à la page suivante)

MOT DE BIENVENUE

À la suite du concours pour le poste de secrétaire administrative, la candidature de Madame Annick Martel a été retenue. Elle est entrée en fonction le 13 juin dernier, à raison de 3 jours par semaine. Bienvenue dans l'équipe municipale et merci à Madame Lise Audet pour ses deux années de bons services !

MOT DU MAIRE (SUITE)

sites dans le périmètre urbain des Éboulements et du secteur de St-Joseph-de-la-Rive. Cette année, ces bancs ont fait peau neuve en arborant des couleurs et des dessins grâce à nos jeunes du village. Les jeunes de notre maison des jeunes « La Baraque » ont peint deux bancs et les élèves de l'école Léonce Boivin en ont peint quatre selon leur inspiration. Ces bancs ont pour but de procurer une aire de repos aux piétons lors de randonnées tout en égayant le paysage. Un merci particulier aux animatrices de La Baraque ainsi qu'à Jimmy Perron, Sandie Valiquette et Stéphanie Rochefort qui ont su aiguiller nos artistes en herbe.

CONVENTION DE TRAVAIL

Les membres du conseil ont mandaté un comité afin de conclure le renouvellement de la convention de travail des employés et des cadres municipaux. Celle-ci prenait fin le 31 décembre 2015. Le comité de travail a procédé à une analyse rigoureuse des conditions de travail, au niveau salarial et avantages marginaux des municipalités situées dans Charlevoix ainsi qu'avec d'autres municipalités comparables, et d'études réalisées par des firmes spécialisées.

PANNEAUX D'INTERPRÉTATION

À l'automne 2014, le comité d'embellissement de la municipalité des Éboulements entreprenait le projet de mettre en valeur différents secteurs de la municipalité qui présentent des points de vue grandioses du territoire en y aménageant des aires de détente. Au total, six emplacements ont été choisis pour y positionner des bancs accompagnés de plantations et de panneaux d'interprétation pour certains d'entre eux. Le but recherché : permettre à la population locale et aux visiteurs de profiter de percées visuelles uniques tout en pouvant se détendre, relaxer et mieux comprendre comment le paysage de notre région s'est formé et transformé.

Les espaces choisis se localisent dans le village des Éboulements et dans le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive, dans des endroits qui présentent par moment

Les points de comparaison ont été analysés selon la richesse foncière uniformisée, le budget, la population ainsi que la masse salariale en fonction du budget.

La classification des fonctions a été révisée ainsi que les échelles salariales; certains rattrapages étaient nécessaires pour quelques classes d'emplois. La convention de travail pour les cadres et les employés réguliers et saisonniers sera pour une durée de 4 ans. Les augmentations salariales varient entre 5 % et 10 % pour la durée de cette convention. De plus, tout le personnel sera soumis à une évaluation annuelle par leur supérieur afin de conserver la qualité du travail tout en demeurant sécuritaire et prévoir la formation au besoin.

AMBASSADEURS ÉBOULOIS

À l'évidence, l'été nous amène une multitude de touristes. Ces visiteurs du Québec ou d'ailleurs viennent ici pour la beauté de nos paysages bien sûr, mais également pour voir et connaître nos milieux de vie tout comme les gens qui les habitent. Ces touristes constituent une source majeure de revenus pour plusieurs entreprises, artisans, aubergistes et restaurants de notre municipalité.

des vues impressionnantes sur le paysage montagneux des Éboulements ou sur le paysage maritime et bâti. À chaque espace retenu, on y retrouve un banc qui a été construit à partir de palettes de bois recyclées et qui a été ensuite admirablement peint par des jeunes de l'école Léonce-Boivin ainsi que de la maison des jeunes, La Baraque. À proximité de ces bancs, quelques aménagements floraux, de même que quatre panneaux d'interprétation du paysage y ont été ajoutés.

Le thème retenu pour ces panneaux fut la géologie et la géomorphologie : à l'intérieur de quatre stations, les différentes particularités géologiques du territoire ayant influencé la formation des Éboulements et du grand Charlevoix y ont été décrites. On y traite du Bouclier canadien et de la chaîne de montagnes des Laurentides, de l'impact météorite de Charlevoix, des périodes glaciaires et de la présence de la Plate-forme du Saint-Laurent et des Appalaches. Pour les personnes intéressées, vous retrou-

Je n'ai pas à vous convaincre de conserver, comme à l'habitude, notre espace urbain et celui de l'arrière-pays dans un état qui nous rend fier d'y vivre. Continuons d'aménager et de fleurir nos espaces verts, conservons nos habitudes de récupération. De plus, soyons toutes et tous d'aimables ambassadeurs afin de promouvoir nos attraits et services, sans oublier les événements qui auront lieu aux Éboulements jusqu'à la fin de l'automne. Je vous encourage à participer en grand nombre aux activités inscrites dans le calendrier 2016 du comité touristique Les Éboulements/St-Joseph-de-la-Rive. Vous recevrez sous peu une invitation afin de participer à la Fête du village. Réservez votre fin de semaine du 19 au 21 août. Plusieurs bénévoles s'activent ardemment à mettre sur pied ces événements. La meilleure façon de les remercier est une présence nombreuse de citoyennes et citoyens lors de ceux-ci. Comme ambassadrices et ambassadeurs, transmettez un message de bienvenue à vos amis, à vos connaissances et à votre parenté hors de notre municipalité.

Pierre Tremblay, maire

verez ces panneaux à la halte routière municipale (près de la patinoire), face à l'église des Éboulements, près du trottoir à la sortie du stationnement municipal et finalement, au bas de la grande côte des Éboulements, en bordure de la rue Félix-Antoine-Savard, à la suite de l'entrée de la côte des Peupliers.

Nous vous invitons fortement à découvrir ces espaces et à en profiter pleinement au cours de la belle saison estivale!

Félicitations au comité d'embellissement pour l'aménagement de ces aires, aux jeunes qui ont peint les bancs, et à tous ceux et celles qui ont collaboré de près ou de loin à ce projet. Pour ma part, j'ai fait en sorte de vous transmettre le plus précisément possible les informations pertinentes pour la conception et l'élaboration des panneaux d'interprétation.

Mathieu Bilodeau, chargé de projet et responsable de l'urbanisme



UN GRAND MERCI PHILIPPE

Nous ne pouvons passer sous silence le départ de Philippe Naud, qui a accordé un quart de siècle de son temps en tant que bénévole à la Bibliothèque, dont 12 ans à titre de responsable. Toujours ouvert à de nouveaux projets, toujours disponible pour s'occuper de nombreux dossiers, toujours heureux à donner du temps à la bibliothèque, il a su inculquer un élan de professionnalisme. Nous te remercions très sincèrement au nom de l'ensemble des bénévoles et du CA de t'être impliqué entièrement pendant ces nombreuses années. Nous tenons aussi à te rassurer, Philippe, de notre engagement dans la poursuite de la bonne gestion des projets que tu as mis sur pied. Nous te souhaitons bonne route et te disons à très bientôt !

NOUVELLE NOMINATION À LA BIBLIOTHÈQUE

Le 18 mai dernier, les membres du conseil d'administration du comité de la Bibliothèque Félix-Antoine Savard ont élu Diane

Tremblay, présidente, Claude Mathieu, vice-président, Ginette Montreuil, trésorière et Michel Lapointe, secrétaire.

Le 6 juin suivant, le Conseil municipal des Éboulements a nommé Claude Mathieu, responsable de la Bibliothèque Félix-Antoine Savard, pour un terme de 2 ans, en remplacement de Philippe Naud.

CLUB DE LECTURE TD



Pour une quatrième saison, le Club de lecture TD va bon train. Ce club, organisé par Sylvie Tremblay, avec l'aide d'Anne-Marie Leroux et de Nancy Girard, vise à stimuler et à conserver le goût de la lecture chez les jeunes pendant la période estivale. Une grande diversité de beaux livres ont été offerts au Club cette année par le Réseau. L'invitation s'adresse à tous les enfants peu importe leur niveau de lecture.

L'inscription se termine le 5 juillet et, jusqu'à ce jour, 21 enfants sont inscrits. De beaux cadeaux seront offerts sous forme de bons d'achat, livres et bien d'autres surprises. La saison se terminera avec Les Rendez-vous mystères, une

activité coup de cœur axée sur la création artistique.

Soyez des Rendez-vous mystères...!

EXPOSITION - NOS OISEAUX

Depuis le 15 mai et ce jusqu'au 31 août, l'exposition : NOS OISEAUX est présentée à l'Espace Claude-Le Sauteur. Cette exposition comprend de magnifiques photos d'oiseaux fréquentant notre territoire, prises par trois photographes de talents : Charles Drolet, Luc Chartier et Claude Mathieu. Sont également exposés, des objets reliés au monde des oiseaux : œufs, cabanes d'oiseaux, sculptures.

BÉNÉVOLES

Vous avez un peu de temps à consacrer à votre bibliothèque? N'hésitez pas à nous contacter pour offrir vos services. Nous serons très heureux de vous accueillir dans la belle famille des bénévoles.

HORAIRE D'ÉTÉ

L'horaire d'été débute le 5 juillet. Ouverture le dimanche de 13 h à 15 h 30 et le mardi de 18 h 30 à 20 h, pour se poursuivre jusqu'au dimanche 28 août.

Francine Bolduc
Membre du CA

NOUVELLES DU COMITÉ TOURISTIQUE

L'ouverture des terrasses des Éboulements et de Saint-Joseph-de-la-Rive a été un franc succès ! Un gros merci à vous tous qui avez été au rendez-vous et qui avez fait de ces deux événements une réussite : merci aux propriétaires qui ont gentiment ouvert leurs terrasses en proposant quelque chose de spécial et à vous qui avez accepté l'invitation !

Le Musée Maritime de Charlevoix sera l'hôte de l'émission «À FLOTS SUR CHARLEVOIX» de TVCO pendant tout l'été. Deux représentants du Comité touristique y seront chroniqueurs. Ce sera une très belle visibilité et l'occasion de présenter tous nos atouts! L'émission sera diffusée régulièrement et se renouvellera chaque mardi.

Des gens ayant le goût de chouenner d'une passion avec des visiteurs d'ici ou d'ailleurs sont recherchés. Ils auront ainsi l'occasion de partager celle-ci et ainsi, présenter une autre facette de notre village. À chaque semaine, l'horaire s'ajuste selon les disponibilités des CHOUENNEUX. Que ce soit pour une

randonnée, présenter votre jardin ou une collection, cela apportera à vos visiteurs un petit quelque chose de spécial dont ils se rappelleront. Et, si vous avez le goût d'aller rencontrer un chouenneux, surveillez notre calendrier! Pour renseignements, Diane 418-635-2895.

La prochaine activité sera le BAL EN BLANC ET BLEU MARIN qui aura lieu le 8 juillet. Vêtements blancs, endroit secret, votre repas et votre boisson sur une table en blanc et bleu, soirée de danse et prix. Le coût est de 30 \$ par personne. Informations : Francine 418-635-1072 ou Manon 418-635-1456.

Participez aux FÊTES DE LA MER du Musée Maritime les 16 et 17 juillet. Conférences le samedi et le dimanche, messe de la mer, confection et course de bateaux en carton, jeux, dîner hot dog sont au programme!

Puis, SOIRÉE CINÉMA pour la famille le mercredi 20 juillet à 20 h à l'église Saint-Joseph-de-la-Rive. Le coq de St-Viateur sera présenté sur le perron si le temps le permet, sinon à l'intérieur. La contribution est volontaire.

Encore cette année, la DANSE SOUS LES

ÉTOILES le 5 août à 20 h 30 à l'édifice Jean XXIII, rue des Saules. La contribution est volontaire et il y aura service de bar sur place.

Ne manquez pas la présentation ÉGLISE À IMAGES le 12 août à 20 h 30 à l'église de Saint-Joseph-de-la-Rive. La contribution volontaire et il y aura service de bar.

La Fête au village, initialement prévue le 28 août, se tiendra du 19 au 21 août et comportera plusieurs activités. Prenez connaissance de tout ce qui vous sera proposé en consultant notre page Facebook *comité touristique Les Éboulements/Saint Joseph de la Rive*, la page Facebook *municipalité des Éboulements* ou encore le site Internet leseboulements.com/visiteurs/activités.

N'oubliez pas également le concours de plaque du numéro civique! En plus d'être sécuritaires, les plaques personnalisées rendront notre village encore plus beau et distinctif!

BON ÉTÉ à tous!

Diane Dufour
Présidente du comité touristique

PERMIS DE BRÛLAGE

Au cours des dernières semaines, nous avons reçu de nombreux appels à l'effet que des feux à ciel ouvert de broussailles, branches ou autres ont été faits, sans avoir reçu l'autorisation du service d'incendie au préalable.

La réglementation exige qu'une demande de permis soit effectuée auprès du service d'incendie afin que les mesures préventives en termes d'équipement et de personnes responsables en raison des conditions climatiques, de la composition du sol, de la végétation environnante ainsi que de l'accessibilité au site de brûlage soient respectés. De plus, cette autorisation doit tenir compte de la date et les heures pour que celle-ci soit valide.

Une personne adulte responsable doit demeurer à proximité du site de brûlage jusqu'à l'extinction du feu et avoir en sa possession, sur les lieux, l'équipement requis pour combattre un début de propagation engendré par ce feu.

Les matières destinées au brûlage doivent être disposés de façon à ne pas excéder une hauteur de 2 mètres et une superficie maximale de 25 mètres carrés.

En tout temps, vous devez composer le 418-635-1215 pour obtenir l'autorisation de faire un feu de branches ou un feu de joie à ciel ouvert.

Sous réserve de tout autre recours, quiconque enfreint l'une ou l'autre des dispositions du règlement n° 161-13 « Prévention et combat des incendies » commet une infraction et est passible :

1- Pour la première infraction, d'une amende minimale de 200 \$ pour une personne physique et de 1000 \$ pour une personne morale et d'au plus 1000 \$ pour une personne physique et d'au plus 2000 \$ pour une personne morale;

2- Pour une récidive, d'une amende minimale de 400 \$ pour une personne physique et de 2000 \$ pour une personne morale et d'au plus 2000 \$ pour une personne physique et d'au plus 4000 \$ pour une personne morale;

Si l'infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte et la pénalité prescrite pour cette infraction peut être imposée pour chaque jour où l'infraction se poursuit.

CONCOURS DE PHOTOS LA CROIX LUMINEUSE DES ÉBOULEMENTS!



Pour y participer, il suffit de prendre des photos de la croix lumineuse des Éboulements située sur le mont Mammouth.

La plus belle photo sera choisie et sera mise en valeur lors de « La Fête du village » qui se tiendra aux Éboulements du 19 au 21 août 2016.

LES PRIX À GAGNER SONT LES SUIVANTS :

- 50 \$ en argent;
- Un laissez-passer pour le méchoui du samedi, 20 août 2016;
- Un laissez-passer pour le dîner sous le chapiteau du dimanche 21 août 2016.

Veillez faire parvenir vos photos avant le 15 juillet 2016 à l'adresse suivante :

lafeteduvillage@hotmail.com

Pour informations : contacter Sylvie Tremblay au 418-635-1574.

Les conditions de participation vous seront remises sur demande ou voir Facebook l'événement « La fête du village ».

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988

Télécopie : 418 489-2989

Message :

municipalite@leseboulements.com

Maire : Pierre Tremblay
Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Ruth Tremblay
Conseillers : Emmanuel Deschênes
Régis Pilote
Pierre Tremblay



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB!

www.leseboulements.com

Page Facebook :

municipalité des Éboulements

À la suite de l'assemblée générale annuelle du club FADOQ Les Blés Mûrs des Éboulements, voici la liste des membres du conseil : Carole Tremblay, présidente; Normand Gravel, vice-président; Chantal Harvey, secrétaire; Francine Tremblay, trésorière; Gilles Gauthier, registraire; Marthe Tremblay et Johanne Pilote, administratrices. Les Chevaliers de Colomb, conseil 13540 des Éboulements ont remis la somme de 750 \$ à l'OPP avec les bénéfices générés par le brunch de la fête des Mères et des Pères ainsi que la somme de 860 \$ à la Fabrique des Éboulements pour la rénovation de la Ste-Vierge à l'extérieur.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI, 1^{er} août à 20 h

MARDI, 6 septembre à 20 h

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45. VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU SERA FERMÉ LE VENDREDI APRÈS-MIDI JUSQU'AU 7 OCTOBRE .

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :

LINDA GAUTHIER

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

DANIÈLE TREMBLAY

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :

ANNICK MARTEL

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET

CHEF POMPIER :

GRÉGOIRE BOUCHARD

CHEF D'ÉQUIPE :

PATRICK BOUCHARD

CHARGÉ DE PROJET ET

RESPONSABLE DE L'URBANISME :

MATHIEU BILODEAU

INSPECTEUR EN BÂTIMENT :

JEAN-PAUL PILOTE

Monsieur Jean-Paul Pilote est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à 16 h sauf du 25 juillet au 12 août où Mylène Légère sera présente le jeudi uniquement.

SERVICE D'URGENCE :

9-1-1

SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) :

418 635-1215

Votre prochain Écho paraîtra le 6 septembre. Pour informations, communiquer avec Danièle Tremblay, responsable. Courriel : dtremblay@leseboulements.com